

Diplôme d'Etat d'Infirmier

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Le Département Universitaire en Sciences Infirmières-DUSI a pour vocation d'étendre sa mission de formation en santé à l'ensemble du cursus LMD en sciences infirmières. Il est le fruit du partenariat mis en place entre l'Université de Paris et les 15 IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) nommés ci-dessous :

IFSI Paris St-Joseph

IFSI Diaconesses de Reuilly

IFSI Virginie Olivier Centre hospitalier Sainte-Anne

IFSI Bichat (AP-HP)

IFSI Saint Louis (AP-HP)

IFSI Croix Saint-Simon

IFSI Jean-Baptiste Pussin Hôpitaux de Saint-Maurice

IFSI Nanterre

IFSI du GH Carnelle Portes de l'Oise (GHCP0)

IFSI Louis Mourier (AP-HP)

IFSI Beaujon (AP-HP)

IFSI CH de Gonesse

IFSI Camille Claudel CH Argenteuil IFSI CH René
Dubos Pontoise

IFSI Françoise Dolto (Eaubonne)

Au terme de leur formation initiale en soins infirmiers, les étudiants obtiennent :

- * un diplôme d'État infirmier délivré par la Direction Régionale Interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS)
- * le grade de licence délivré par l'Université de Paris

Ils peuvent ensuite poursuivre leur cursus universitaire. Un **Diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée** est également proposé à l'Université de Paris.

QU'EST-CE QU'ÊTRE INFIRMIER(E) ?

La formation prépare à l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière.

L'infirmier ou infirmière est un professionnel de santé qui « donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu. Il ou elle participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation à la santé et formation d'encadrement ». (article L4311-1 du Code de la Santé Publique).

« Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment au secret professionnel » (article R4311-1 du Code de la Santé Publique).

Programme

ORGANISATION

DÉTAIL DE LA FORMATION

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Cette formation professionnelle se déroule en 3 ans et aboutit à l'obtention de 180 ECTS

La formation est organisée en une alternance entre l'enseignement théoriques et les stages. L'université en partenariat avec les 15 IFSI assure la coordination des domaines des Sciences humaines, sociales et droit et des Sciences biologiques et médicales, dites unités d'enseignement contributives qui représentent environ 30% de la formation.

*Répartition des 180 ECTS selon l'arrêté du 31 juillet 2009**

Enseignement théorique : Unités d'enseignement (UE) 120 ECTS

- * Sciences contributives au métier infirmier : 42 ECTS
- * Sciences et techniques infirmières : 66 ECTS
- * UE transversales : 12 ECTS

Les unités d'enseignement contribuent à l'acquisition des compétences. Elles couvrent six champs :

- * Sciences humaines, sociales et droit
- * Sciences biologiques et médicales
- * Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- * Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- * Méthodes de travail

Enseignement clinique : Stages 60 ECTS

- * Semestre 1 (S1) : 1 stage de 5 semaines
- * Semestres 2, 3, 4 et 5 : 1 stage de 10 semaines
- * Semestre 6 : 1 stage de 15 semaines réalisable 2 terrains distinct (sur période maximum de 10 semaines)

Obligatoires et d'une durée de 60 semaines sur les 3 ans de

formation, les stages se déroulent sur des terrains de stage à typologies obligatoires* :

- * Soins de courte durée,
- * Soins sur les lieux de vie,

- * Soins en psychiatrie et santé mentale,
- * Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation

* <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020961044>

SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION : LE DUSI (DÉPARTEMENT UNIVERSITAIRE EN SCIENCES INFIRMIÈRES)

Le Département Universitaire en Sciences Infirmières propose à tous les étudiants les prestations de la vie universitaire, en particulier dans les domaines du développement de la filière LMD accessible aux infirmier(e)s, de la mobilité internationale, de la formation par la simulation, du développement des outils numériques.

Le DUSI se compose d'un conseil, un bureau, un secrétariat et de de groupes de travail incluant des étudiants, des

représentants des IFSI partenaires, des représentants de l'Université de Paris et personnalités extérieures.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 60 semaines sur les 3 ans de formation

Stages et projets tutorés :

Les étudiants effectuent 60 semaines de stage sur les trois

ans de formation, dans les typologies obligatoires suivantes* :

- soins de courte durée,
- lieux de vie,
- santé mentale et psychiatre,
- soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Master Éthique - Parcours Éthique médicale et bioéthique

Diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Secteurs d'exercice privé / public dans des services de médecine, chirurgie, réanimation, pédiatrie, psychiatrie, gériatrie... :

- * Établissements de santé
- * Libéral
- * Santé publique
- * Milieu carcéral
- * Milieu scolaire
- * Mission humanitaire
- * Santé du travail ...
- * Enseignants du 1er et du 2nd degré (avec le Master)
- * Enseignement supérieur : Enseignant-chercheur (avec le Doctorat)
- * Concours administratifs de catégorie A : postes de cadre dans tous les ministères, les collectivités territoriales, la Ville de Paris (avec la Licence)

- * **Évolutions de carrière :**
- * Infirmier(e) puéricultrice
- * Cadre de santé (après 4 ans d'exercice)
- * Infirmier(e) de bloc opératoire
- * Infirmier(e) anesthésiste

Contacts

Contact administratif

paramedical.medecine@u-paris.fr

Gestionnaire administratif

Morgane CHRISTANVAL

01 57 27 85 23

morgane.christanval@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation